REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,

PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—

2e SÉRIE. — TOME IV.

BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE.

—

1854

MONNAIES GAULOISES DE TOURNAI.

PLANCHE XI.

Certaines médailles d'argent de fabrique gauloise et portant l'empreinte de types imités des deniers consulaires romains de la famille Marcia [1], ont été attribuées à la ville de Tournai (*Turnacum, Tornacum*). Bouteroue [2] est le premier auteur de cette attribution. Cependant cette attribution est contestée, plusieurs savants ayant émis des doutes sur l'opinion de Bouteroue. Il y a peu d'années, M. Anatole Barthélemy, dans un article sur les monnaies des *Aulerci* [3], a prétendu enlever à Tournai pour les donner aux *Aulerci-Eburovices*, toutes les pièces qui portent les légendes DVRNACOS-AVSCRO et DVRNACVS-DONNVS. Cette nouvelle attribution a trouvé des partisans, surtout en Belgique.

La *Revue de la Numismatique belge*, VIIIe année, 2e série, t. II, p. 123, semble approuver la nouvelle attribution proposée par M. Barthélemy, sans entrer dans l'examen de la question, sans discuter les raisons alléguées par le savant numismatiste, et sans tenir compte des obser-

(1) Voyez un article de M. Ed. Oldfield, *Numismatic Chronicle*, n° LVIII, oct. 1852, p. 107.

(2) *Recherches curieuses sur les monnoyes de France*, p. 46.

(3) *Revue numismatique*, année 1847, p. 85 et suiv.

vations de quelques autres numismatistes fort habiles, très-versés dans la connaissance des monnaies gauloises et qui ne partagent pas l'opinion de M. Barthélémy. Voici en effet ce qu'on lit dans la *Revue :*

« Encore à propos des monnaies de *Durnac* que M. Bar-« thélemy enlève à notre Tournai pour en enrichir les *Au-« lerci* du centre de la France, et cela avec beaucoup de « probabilités. »

Après une telle déclaration, il m'a semblé nécessaire de soumettre à un nouvel examen la question que soulève l'attribution de ces pièces.

Pourquoi M. Anatole Barthélemy veut-il enlever à Tournai les médailles que jusqu'à ce jour on avait considérées comme des pièces frappées en Belgique? Pourquoi cet habile numismatiste est-il venu contester de nouveau une opinion qui semblait généralement admise? Les raisons qu'il apporte en faveur de son opinion peuvent-elles être acceptées sans réclamation? Si j'avais été seul à combattre l'attribution de M. Barthélemy, je me serais peut-être abstenu. Mais plusieurs savants, très-compétents pour juger de ces matières, ayant adopté et soutenu l'opinion contraire, même après le travail publié par M. Barthélemy, il m'a paru nécessaire de reprendre l'examen de cette question et de remettre sous les yeux du lecteur les faits avancés de part et d'autre.

M. Barthélemy (1) s'exprime ainsi : « Nous avons long-« temps hésité avant de traiter le sujet sur lequel nous vou-« lons attirer, dans cet essai, l'attention des numismatistes :

(1) *Revue numismatique,* année 1847, p. 85.

« il paraît hardi de venir combattre des attributions reçues « depuis tant d'années qu'il y aurait *prescription* pour elles, « si la prescription n'était pas inadmissible en numismati- « que, et surtout en numismatique gauloise. Les arguments « qui vont être développés pour enlever aux *Eburones* et « aux *Mediomatrici* les médailles qui les ont fait figurer « dans nos cartons, sont présentés avec conviction; mais « nous ne demandons pas mieux que d'être rectifié, si la « Belgique peut être défendue. »

Après ce préambule, M. Barthélemy décrit les pièces qui appartiennent sans aucun doute aux *Aulerci*. Toutes sont de bronze ou de potin, excepté une seule attribuée aux *Aulerci-Diablintes* ou *Diaulitæ*. Cette dernière attribution, de l'aveu de M. Barthélemy lui-même, n'est pas incontestable. Ensuite, le savant numismatiste poursuit, p. 91 : « Dernièrement M. de la Saussaye (¹) enlevait les « médailles DVRNOCOV à *Durnacum* des *Nervii* pour « les restituer aux *Edui*. M. Duchalais a fait observer que « les deniers à la légende de DVRNACOS qui restaient « encore à Tournai devaient appartenir à la même catégo- « rie monétaire que les pièces qui portent ERVRO et que « les numismatistes donnent aux *Eburones*. Enfin, une « médaille portant DVRNACOS-EBVRO que plusieurs « personnes considèrent comme le résultat d'une alliance « entre les *Nervii* et les *Eburones*, vient corroborer l'opi- « nion de notre savant confrère. Du reste, les médailles

(¹) *Annales de l'Institut archéologique*, t. XVII, p. 107 et suiv. Cf. marquis de Lagoy, *Recherches numismatiques sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois*, p. 17 et suiv. Aix, 1849.

« DVRNACOS-AVSCRO, DVRNACOS- (1) DONNVS « ont absolument les mêmes types que celles qui portent « TAMBILO-EBVRO, et M. Duchalais cite un grand « nombre de localités des Gaules dans la dénomination « desquelles la syllabe DVR ou DVRNA est intercalée (2). « Pour nous, toutes ces pièces appartiennent à la même « série, à celle d'EBVRO et nous ajouterons qu'*Eburo* est « ici le nom des *Eburovices* et non pas des *Eburones*. »

« La synonymie seule, en effet, et la mauvaise lecture « du nom d'*Ambiorix* que M. Duchalais rectifie avec raison, « avaient dû faire pencher la balance pour les *Eburones*. « Nous ferons observer que les *Santones* inscrivaient *San-* « *tonos* sur leurs monnaies; les *Turones*, *Turonos*. Les « *Eburones* auraient bien pu mettre *Eburonos*; l'épigraphie « ne décide donc pas plus victorieusement pour les *Ebu-* « *rones* que pour les *Eburovices*. »

Après ces considérations, M. Barthélemy fait observer que chez les *Cenomani*, il y avait une ville nommée *Tornacum* aussi bien que la ville des *Nervii*. Et si *Durnacos* indique un nom de lieu et non un nom d'homme, la médaille qui porte les légendes DVRNACOS-EBVRO serait une pièce frappée à l'occasion d'une alliance entre les *Aulerci-Cenomani* et les *Aulerci-Eburovices*. Il existait en effet, au

(1) Lisez *Durnacus*. M. Duchalais (*Description des médailles gauloises de la Bibliothèque royale*, p. 208), a fait observer qu'on ne trouve jamais la légende *Durnacos-Donnus* : c'est toujours *Durnacus-Donnus*. Voyez pl. XI, n° 3. La pièce que nous publions ici est tirée du Cabinet de France.

(2) M. Duchalais cite *Tornacum in Cenomanis*, la *Dornac* (Dordogne), *Dornach* (Haut-Rhin), *Dornes* (Nièvre). M. Barthélemy ajoute *Dorneci*, dans le pays éduen, *Turnadæ* des Alpes grecques, *Tornodurum* dans la Lyonnaise. On peut encore citer *Durnomagus* chez les *Ubii*.

sixième siècle de notre ère, sur les confins du diocèse du Mans et de celui de Tours un endroit nommé *Tornacum;* on croit que sur l'emplacement de cette localité est bâti le village actuel de *Ternai*, qu'Adrien de Valois, dans sa *Notice des Gaules,* nomme *Tornes* (1).

M. Hucher, dans un article intitulé : *Second supplément à l'essai sur les médailles du Maine* (2), prenant pour point de départ ce que M. Barthélemy a dit sur les quinaires aux légendes DVRNACOS-AVSCRO, DURNACOS-EBVRO et DVRNACVS-DONNVS, entre dans de longs détails pour prouver que toutes ces pièces sont des monnaies frappées par une *confédération* de peuples gaulois. Pour M. Hucher, le mot *Durnac* se traduirait par *Tourne*. Dans le Maine, dit-il, un territoire et ses habitants communs à deux diocèses se nommaient une *Tourne*. Puis il ajoute, p. 352 : « Le mot *acos*, *acum* qui entre si fréquemment dans la « composition des noms de lieux aux époques reculées du « moyen âge, s'est changé presque partout en *aye* ou *ay* « ou *aie;* ainsi *Durnacos* est littéralement traduit par « *Tournaye*, *Tournaie*, *Tournée;* c'est-à-dire, réunion de « *Tournes* ou de choses communes; *Durnacos* serait bien « traduit dès lors par *Communitas.* »

Pour M. Hucher, les pièces qui portent la légende DVRNACOS seraient la monnaie émise par une *confédération;* des peuples voisins, mus par un sentiment de résistance ou de subordination aux Romains, auraient adopté pour mar-

(1) Voyez Hucher, *Revue numismatique*, année 1848, p. 348 et suivantes. Cf. Vales., *Notitia Galliarum*, p. 568.

(2) *Revue numismatique*, année 1848, *loc. cit.*

quer leur monnaie le type de Rome et du cavalier; ils y auraient inscrit le mot générique *Durnacos*, confédération, pour indiquer leur position réciproque, la communauté d'intérêts qui les faisait agir et des noms particuliers de chefs pour se distinguer les uns des autres.

Plus tard, M. Hucher, dans une lettre adressée à M. de la Saussaye (1), examinant de nouveau les médailles sur lesquelles on avait cru lire les légendes DVRNOCOV — DVBNOREX, a fait observer que cette lecture était vicieuse et complétement erronée. Il faut lire du côté de la tête : DVBNOCOV et au revers où parait un guerrier debout, ayant une épée au côté et tenant d'une main un sanglier et de l'autre une tête coupée, DVBNOREIX. Déjà, M. de la Saussaye, comme nous l'avons indiqué plus haut (2), avait cru devoir restituer ces pièces aux Éduens (3). *Dubnocou* n'est pas un nom de lieu, mais un nom d'homme, celui d'un chef gaulois. C'est un fait important acquis à la science. La fabrique de ces pièces est bien différente de celle des monnaies qui ont pour revers le cavalier; leurs types n'ont aucune analogie avec ceux des monnaies attribuées à Tournai. Il y avait une difficulté sérieuse à admettre que le même peuple, à une époque qui ne pouvait guère s'étendre au delà d'un demi-siècle, eût adopté des types si

(1) *Revue numismatique*, année 1853, p. 6 et suiv. M. le marquis de Lagoy avait déjà, quatre ans auparavant, restitué ces noms, en lisant *Dubnocou* et *Dubnoreix*. Voyez ses *Recherches numismatiques sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois*, p. 17, Aix, 1849.

(2) *Supra*, p. 147.

(3) *Annales de l'Inst. arch.* t. XVII, p. 107 et suiv. Cf. Barthélemy, *Revue numismatique*, année 1852, p. 509.

différents, tandis que nous voyons dans les Gaules les mêmes types monétaires se perpétuer longtemps et s'étendre à un grand nombre de peuples voisins. Les pièces sur lesquelles on avait cru retrouver la légende DVRNOCOV étant complétement écartées de notre examen, il ne nous reste à étudier que la série qui a pour type le cavalier.

Outre les médailles portant les légendes ordinaires DVRNACOS-AVSCRO et DVRNACVS-DONNVS, M. Hucher a fait connaître (*Revue numismatique,* année 1853 pl. I, n° 2), un rare quinaire qui porte au revers la légende AVSCROCOS. Cette médaille est tout à fait semblable à celles sur lesquelles on lit DVRNACOS-AVSCRO. La légende du côté de la tête est effacée, mais tout porte à croire qu'on y avait inscrit le mot DVRNACOS. *Auscrocos* est donc le même nom de chef que celui d'*Auscro* auquel on a ajouté la terminaison *cos*.

M. Hucher (1) ajoute : « Deux tentatives ont été faites « pour expliquer DVRNACOS autrement que par Tour- « nai; M. A. Barthelémy (2) a le premier essayé d'enlever « cette médaille à la Belgique et de l'attribuer à une loca- « lité appelée maintenant Ternai, située sur les confins « des diocèses du Mans et de Tours. »

« De mon côté, vous vous le rappelez, j'ai été beaucoup « plus hardi encore... J'avais fait de DVRNACOS et de « DVRNOCOV un adjectif commun aux chefs Dumnorix, « Auscro et Donnus, le synonyme de *confédéré* (3). »

(1) *Revue numismatique,* année 1853, p. 9 et suiv.

(2) *Ibid.,* année 1847, p. 92.

(3) *Ibid.,* année 1848, p. 348.

M. Hucher est disposé à modifier son opinion au sujet du mot *Durnacos*, dans lequel il ne voit plus qu'un nom d'homme, puisque deux noms de chefs, *Dubnoreix* et *Dubnocos*, figurent sur une médaille, où l'on avait cru voir un nom d'homme accompagné d'un nom de lieu. En poursuivant l'idée que *Durnacos* est un nom propre de chef, M. Hucher rapproche le nom de *Durnacos* de *Dumnacus*, chef des Andes, qui se mit à la tête du soulèvement des provinces de l'ouest, qui combattit Duratius, et finit, après sa défaite par Fabius, par se réfugier dans l'Armorique (1).

M. Hucher continue (2) : « *Durnacos* ne serait-il pas « le nom gaulois de ce personnage dont les États étaient en « deçà de la Loire, ainsi que l'indique son mouvement de « retraite, et naturellement rapprochés des Aulercès ? J'ex- « pliquerais ainsi, très-simplement, comment la première « et la seule médaille aux noms complets DVRNACOS- « AVSCROCOS, s'est trouvée à Alonnes, près le Mans, en « compagnie de quelques autres à la forme ordinaire AVS- « CRO, tandis que même ces dernières ne se rencontrent « jamais, ou presque jamais en Belgique. »

« Le nom de *Dumnacus*, devenu *Durnacus*, aurait subi « dans son orthographe la même modification que celui de « Dumnorix écrit DVBNOREIX, sur les médailles natio- « nales ; l'un et l'autre présentant ainsi dans la forme « primitive une aspiration gutturale propre au langage « celtique. »

Ensuite M. Hucher cite une médaille d'argent, du ca-

(1) Hirt., *de Bello Gallico*, VIII, 21-25.

(2) *Revue numismatique*, année 1853, p. 11 et 12.

binet de M. le comte de Vesvrotte, sur laquelle la légende AND. accompagne au droit comme au revers la tête de Rome et le cavalier. Cette légende fait attribuer, avec raison, cette pièce aux *Andes*, *Andecavi* ou *Andegavi* (1).

« Je sais bien, ajoute M. Hucher, qu'on a trouvé à « Valence 300 médailles, aux légendes DVRNACOS-AVS- « CRO et autres analogues, mais la difficulté reste la même « avec l'ancienne attribution à Tournai, et il paraît certain « que les médailles au même type, sur lesquelles on lit « COMAN, ROVV, VOLVNT, etc., appartiennent au midi « de la France, où elles se rencontrent en grande masse..... « A cette époque le type du cavalier fut généralement adopté « dans toute la Gaule : on a des médailles de cette nature « au nom des PETRVCORI, des EBVROVICES, de VIRO- « DVNVM, de MEDIOLANVM et à d'autres noms encore. « La seule difficulté serait d'accorder le nom du chef « DVRNACOS avec celui des Éburovices qui, d'après le « n° 18 de la planche annexée au mémoire de M. le mar- « quis de Lagoy, sur ces médailles, paraît figurer au revers « du nom DVRNAC (2). »

« Mais si on se rappelle que les Éburovices faisaient « partie de la confédération des Aulerces, voisins des An- « des, on n'aura pas de peine à comprendre comment un « chef angevin assez puissant pour devenir le chef des « révoltés des provinces de l'ouest de la Gaule, même en « présence de César, vainqueur de Vercingétorix, pût

(1) Cf. A. Barthélemy, *Revue numismatique*, année 1847, p. 94.

(2) Je reviendrai plus loin sur cette importante pièce de la collection de M. le marquis de Lagoy. Voyez pl. XI, n° 4.

« être choisi pour signer la monnaie des véritables repré-
« sentants de la confédération Aulerque, en ce moment, les
« Éburovices, comme l'indique leur monnaie de bronze. ».

Je passe maintenant aux observations de M. Schayes qui, dans plusieurs articles insérés au *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, a contesté à son tour l'attribution à Tournai, des monnaies aux légendes DVRNACOS et DVRNACVS.

Mon savant confrère soutient qu'il est impossible de démontrer qu'aucune de ces monnaies ait été frappée en Belgique. Puis il ajoute [1] : « Déjà il a été reconnu qu'il « fallait restituer au midi des Gaules la monnaie avec la « légende *Durnacos* dans laquelle on avait voulu recon- « naître le *Tornacum* romain, et que, pour ce motif, on « attribuait aux Nerviens, dans la supposition non moins « erronée que Tournai était le chef-lieu de ce peuple. »

Dans un autre article [2], M. Schayes, revenant sur les monnaies à la légende DVRNACOS, dit que pour attribuer ces pièces à la ville de Tournai, il soutiendra toujours qu'il faut commencer par prouver : « 1° Que le nom de *Durna-* « *cos* n'est pas un nom d'homme, mais un nom de ville; « 2° que cette ville est bien celle que les Romains n'ont « connue que sous le nom de *Tornacum;* 3° que cette ville, « mentionnée pour la première fois sur la carte de Peutin- « ger,..... existait déjà..... du temps de César et de « Strabon qui assurent que les Ménapiens n'avaient pas de « villes et n'habitaient que de simples villages. Puis la

(1) *Bull. de l'Académie royale de Belgique,* t. XVIII, 1re partie, p. 639.
(2) *Ibid.,* t. XIX, 2e partie, p. 419.

« légende latine de ces monnaies n'annonce-t-elle pas un « peuple depuis longtemps en relation avec les Romains? »

Plus loin [1] le savant académicien reprend de nouveau cette question. « Je l'ai déjà dit et je le répète, sans crain- « dre aucun démenti, il est impossible de constater qu'au- « cune des monnaies gauloises, avec légendes en caractères « romains, que l'on a attribuées jusqu'ici par pure conjec- « ture aux peuples anciens de la Belgique actuelle, ait été « véritablement frappée par ces peuples; les seules mon- « naies d'origine trévirienne sont les *monnaies impériales* « sorties de l'atelier *romain* de Trèves, établi au IIIe siècle. »

« Tout ce qui regarde [2] l'existence des ateliers monétaires chez les Germano-Belges ne repose que sur des « conjectures. »

Puis M. Schayes parle d'un petit vase en terre sigillée du Musée du Louvre, sur lequel M. Adrien de Longpérier a publié une note dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* [3]. On lit sur ce vase une inscription tracée à la pointe en très-beaux caractères : GENIO TVRNACESIV (*sic*) [4]. M. Schayes ajoute : « Ce vase ne saurait « servir de preuve ni dans cette question de numismatique, « ni en faveur de la haute antiquité de la ville de Tournai, « puisqu'en admettant l'authenticité de l'inscription [5],

(1) *Loc. cit.*, p. 421, 422.

(2) *Loc. cit.*, t. XX, 1re partie, p. 122, note.

(3) Voyez *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XIX, 2e partie, p. 395 et suiv.

(4) Je reviendrai plus bas sur cette inscription, quand j'examinerai le travail de M. de Longpérier et les conclusions qu'il est permis d'en tirer.

(5) L'authenticité de cette inscription qui remonte à une époque très-ancienne, peut-être au commencement du *premier siècle* de notre ère, est

« ce vase..... pourrait bien ne pas être antérieur au « IIe siècle de l'ère chrétienne, tandis que les prétendues « monnaies tournaisiennes ne sauraient être postérieures « aux premières années de cette ère. »

« J'ajouterai encore, continue M. Schayes (1),... que sui- « vant un archéologue distingué, M. E. Joly, de Renaix, « aucune des monnaies gauloises portant la légende *Dur-* « *nacos* n'a été découverte jusqu'ici en Belgique. »

On lit en note l'extrait d'un ouvrage publié par M. E. Joly, sous le titre de : *Collections scientifiques d'objets d'art de la ville de Renaix,* n° 8, p. 15. Nous croyons utile, pour ne rien omettre dans cette discussion, de transcrire ici cette note :

« La non-existence dans nos localités de médailles celti- » ques à la légende *Durnacos* est, ce nous semble, un argu- « ment contre l'attribution que l'on fait de ces monnaies à « la ville de Tournai (*Doornick*). Si ces pièces étaient réel- « ment de Tournai, on devrait les rencontrer ici dans une « contrée si voisine de cette ville. Mais on n'en connaît pas « un seul spécimen découvert dans nos localités ni même « à Tournai ; et cela ne doit guère étonner, si l'on remar- « que que le style de ces *Durnacos* est tout à fait étranger « à nos types (2). »

à l'abri de toute espèce de doute. Voyez *Bulletin de l'Académie royale de Belgique,* t. XIX, 2e partie, p. 595 et suiv.; *ibid.*, 3e partie, p. 135. On trouvera consignée dans ces pages l'opinion de MM. le duc de Luynes, Lenormant et Blume sur ce précieux monument. Or, ces savants s'accordent tous à admettre avec M. Adrien de Longpérier et avec moi, l'âge reculé auquel remonte ce vase.

(1) *Bull. de l'Académie royale de Belgique*, t. XX, 1re partie, p. 122.

(2) La pièce portant la légende BAVORI, attribuée à *Bavai*, est fausse.

Maintenant que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur les raisons produites par MM. Anatole Barthélemy, Hucher, Schayes et E. Joly pour retirer à *Turnacum* les monnaies aux légendes DVRNACOS et DVRNACUS, nous allons citer les témoignages des numismatistes qui sont d'un avis contraire.

D'abord je citerai l'opinion du savant fondateur de la *Revue numismatique*. M. de la Saussaye, dans un article sur *Plusieurs enfouissements numismatiques découverts dans la Sologne Blésoise* (1), après avoir décrit la pièce qui porte d'un côté DVRNACO, tête de Pallas casquée et de l'autre AVSCRO, cavalier en course (2), continue ainsi :

« Cette médaille..... a été souvent décrite et attribuée à « la ville de Tournai, *Turnacum* de la Table de Peutinger « et de l'Itinéraire d'Antonin, *Tornacum* du moyen âge. « Quoique cette attribution soit un objet de doute pour « quelques numismatistes, il nous semble que Bouteroue « l'a levé depuis longtemps, en faisant observer que les « lettres D et T avaient la même valeur étymologique et

On ne doit en tenir aucun compte. Voy. *Bull. de l'Académie royale de Belgique*, t. XX, 1re partie, p. 123, note. Ce qui est dit dans cette note du *Bulletin* m'est confirmé par mon savant confrère M. B. C. du Mortier.

(1) *Revue numism.*, année 1836, p. 318.

(2) *Loc. cit.*, pl. VIII, no 17. Voyez notre planche XI, nos 1, 2, 7 et 8. Les deux premières médailles font partie du Musée de la ville de Tournai ; les deux autres sont tirées de la précieuse collection de M. le comte L. de Renesse. La première montre la tête de Rome plus grande que sur les autres pièces ; les trois dernières, nos 2, 7 et 8, sont des variétés du quinaire à la petite tête. Le no 8 est une pièce fourrée. C'est grâce à l'obligeance de MM. du Mortier et de Renesse qu'il nous est permis de publier ici ces quatre médailles.

« que la ville de Tournai portait dans la langue du pays « le nom de *Dornick*. Bouteroue, Pellerin, Pembrock, « Eckhel, Combe et Mionnet ont donné plusieurs variétés « de ces pièces. »

« La médaille de Tournai nous offre un spécimen de la « monnaie gauloise autonome, arrivée au plus haut degré « d'imitation romaine, du moins quant au système monétaire, car la fabrication en est mauvaise et annonce bien « un atelier du nord de la Gaule. Il ne peut être douteux « qu'elle appartienne à l'époque de la domination romaine; « c'est un véritable quinaire consulaire avec le type de « Pallas que nous venons de voir sur les pièces contemporaines des familles Fabia et Porcia : *Durnaco* est à la « place de *Roma, Auscro* à celle du nom consulaire, l'emblème du pays tient lieu du bige, et il est permis de croire « que ce n'était pas le chef de la cité, soit guerrier, soit « magistrat, dont le nom figurait sur les monnaies, mais un « simple officier monétaire, comme le *Triumvir* préposé « au monnayage chez les Romains. »

M. de la Saussaye ajoute, dans un mémoire sur *Le véritable symbole de la nation gauloise* (1) : « *Turnacum.* — « J'accepte ici, comme je l'ai déjà acceptée plus haut (2), « l'opinion commune, mais contestée, qui rapporte les « légendes DVRNACO et DVRNOCOV à la ville de Tournai. M. Pierquin les réclame pour Durnac, chez les « Éduens (3), et il y a d'autres *Turnacum* ou *Tornacum*

(1) *Revue numism.*, année 1840, p. 257.

(2) *Ibid.*, année 1836, p. 318-320.

(3) *Hist. monétaire du Berry*, p. 223.

« dans la géographie de la Gaule [1]. Ce qui démontre le « mieux que les médailles avec la légende *Durnaco* appar- « tiennent à la Belgique, c'est la découverte d'un demi- « denier d'argent qui m'a été communiqué par M. de Saulcy « et sur lequel on lit DVRNACO-EBVRO. Or, on ne peut « expliquer, je crois, ces légendes, qu'en supposant une « monnaie frappée de société, par deux peuples voisins, « comme l'étaient les Éburons et les Nerviens, dans la « capitale de ce dernier peuple. »

M. Duchalais, dans son excellente *Description des médailles gauloises de la Bibliothèque royale,* tient un langage très-réservé à l'égard des pièces dont l'examen nous occupe. Nous demandons la permission de reproduire ici l'article que M. Duchalais a consacré à ces pièces ; cet article est très-important dans la question controversée de l'attribution des monnaies aux légendes DVRNACOS et DVRNACVS.

« Ces quinaires, dit M. Duchalais [2], sont généralement « attribuées à la ville de Tournai, située sur le territoire « des *Nervii*, peuple voisin des *Éburons*. Tournai est une « ville fort ancienne, qui existait déjà au IVe siècle, puis- « qu'elle est citée par les Itinéraires romains et la Table « de Peutinger. Sur quelques médailles analogues aux « nôtres, on lit au revers EBVRO. Plusieurs numismatistes « distingués, entre autre MM. de la Saussaye et de Saulcy, « en ont conclu que la ville de Tournai avait frappé ces mé- « dailles en vertu d'une convention monétaire établie entre

(1) Voy. *supra*, p. 148, note 2.

(2) P. 208-210. Voyez aussi un article de M. Senckler dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, XV, S. 150, 151.

« elle et les Éburons, ses voisins. Si les pièces à la légende « DVRNACOS et DVRNACVS appartiennent réellement « à Tournai, il est impossible de donner une autre expli- « cation de ce fait; à moins de conclure que *Durnacus* « n'est pas le même lieu que Tournai, mais une ville de « même nom, située dans le pays des Éburons; c'est cette « dernière opinion que nous avons cru devoir embrasser. « Le style et le travail d'une pièce, nous avons déjà eu occa- « sion de le dire, nous semblent devoir être pris en consi- « dération avant tout, et pour qu'un nom de lieu ou de chef « qu'on rencontre sur des médailles soit attribué à telle « ville ou à tel chef nommé par les écrivains de l'antiquité, « il faut que la médaille qui le porte puisse sans difficulté « être rapportée, à cause de sa fabrique à la contrée où la « ville du même nom était située, ou bien celle où vivait « le chef cité par les auteurs..... Nous ignorons ce que « c'était que *Tambilo, Auscro* et *Donnus*. Parce que *Tam-* « *bilo* a inscrit son nom sur des pièces où on lit *Eburo*, on « en a conclu que c'était un chef des Éburons. Pourquoi « en trouvant le même mot accolé à *Durnacus*, n'en pas « conclure aussi que *Durnacus* était une ville appartenant « au même peuple? »

M. le marquis de Lagoy a publié en 1847, sous le titre d'*Essai de monographie d'une série de médailles gauloises d'argent imitées des deniers consulaires au type des Dioscures*, un travail dans lequel ce savant a reproduit un grand nombre de pièces qui, au revers de la tête casquée de Pallas ou de Rome, montrent le cavalier en course. Les pièces attribuées à *Turnacum* (Tournai) trouvaient naturellement leur place dans cette série. Sur la planche qui accompagne

le mémoire de M. le marquis de Lagoy, on voit aux n°s 15 et 16 les pièces sur lesquelles on a cru, avec plus ou moins de fondement, pouvoir reconnaître dans les légendes ..MBIL, AMBILI (1) et quelquefois AMBILO (2), le nom d'*Ambiorix*, chef des *Eburones*, à l'époque où César faisait la guerre dans les Gaules. Les pièces qui portent les légendes DVRNACOS-AVSCRO et DVRNACVS-DONNVS sont gravées sous les n°s 19 et 20. Mais une pièce tout à fait remarquable, est celle qui est gravée au n° 18. Voici comment M. le marquis de Lagoy (p. 18) s'exprime au sujet de cette pièce :

« La médaille n° 18, est une variété de la pièce décou-
« verte par M. de Sauley, publiée et gravée par M. Lele-
« wel (3). Mon exemplaire offre de plus une particularité
« nouvelle et remarquable; au lieu de la légende ordinaire
« on voit ici EBVRON. L'adjonction de la dernière lettre
« dont un des jambages est presque effacé, vient encore
« ajouter un nouveau degré de certitude à l'appui de l'at-
« tribution aux *Eburones*. »

Dans un article sur *quelques points de numismatique*

(1) Voyez pl. XI, n°s 5 et 6. La première de ces pièces fait partie de la collection de M. le marquis de Lagoy; la légende du droit porte : MBI; au revers on lit EBVRO, mot dans lequel les lettres V et R sont réunies en monogramme. La seconde médaille fait partie de la riche collection de M. le comte de Renesse; au droit on lit AMB. : les lettres MB liées ensemble; au revers se trouve le mot EBVRO.

(2) Comme sur un exemplaire du Cabinet de France. Duchalais, *Description des médailles gauloises de la Bibliothèque royale*, p. 206 et pl. III, n° 1. Il y a aussi des exemplaires, à ce qu'il paraît, qui portent le nom de *Tambilo*.

(3) *Type gaulois*, pl. VI, n° 30.

gauloise (1), M. Duchalais, répondant aux observations de M. Anatole Barthélemy, s'exprime ainsi :

« Au revers du n° 18 (planche de l'*Essai* de M. le mar-
« quis de Lagoy) qui porte au droit DVRNAC, on lit *à ce*
« *qu'il paraît* EBVRON au lieu d'EBVRO; *la dernière*
« *lettre si importante, puisqu'elle déciderait une question*
« *aujourd'hui débattue, est malheureusement incertaine;*
« espérons que M. le marquis de Lagoy nous tirera d'em-
« barras en le publiant de nouveau, afin que nous sachions
« enfin s'il faut laisser définitivement toutes ces pièces aux
« *Eburones,* ou bien les donner aux *Eburovices,* comme
« le voudrait M. Barthélemy. »

Enfin M. Adrien de Longpérier a publié dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (2), un petit vase en terre rouge, très-fine, sur le col duquel est tracée à la pointe une inscription, ainsi conçue :

GENIO TVRNACESIV (3).

Ce vase dédié, comme on voit, au *Génie des Tournaisiens* est, selon l'opinion de mon savant ami, opinion que, du reste, je partage complétement, le plus ancien document relatif à Tournai que l'on ait encore retrouvé. M. de Longpérier insiste beaucoup, et avec raison, sur l'âge de ce vase qui, selon toute probabilité a été fabriqué au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Il fait remarquer l'orthographe de l'inscription qui est encore un gage

(1) *Revue numismatique,* année 1847, p. 261.

(2) T. XIX, 2e partie, p. 395 et suiv.

(3) Voyez dans le *Bulletin, loc. cit.,* le *fac simile* de l'inscription.

d'antiquité reculée. Dans le mot TVRNACESIV, il manque deux lettres N et M, pour faire *Turnacensium*. Or, indépendamment des autres exemples cités par M. de Longpérier, il suffit de rappeler ici que dans les inscriptions du tombeau des Scipions à Rome, on remarque exactement la même particularité, c'est-à-dire l'omission, dans plusieurs mots, des lettres M et N.

M. de Longpérier ajoute (page 397) : « J'aborde mainte-
« nant l'examen des monuments numismatiques sur l'at-
« tribution desquels on a beaucoup trop hésité, attribution
« que la découverte de notre vase gaulois me paraîtrait
« mettre hors de doute. »

« Eckhel (1) qui n'avait pas une grande sympathie pour
« les médailles gauloises, avait l'esprit tout rempli de doutes
« lorsqu'il s'agissait de leur donner une patrie déterminée.
« Il n'était pas bien certain que le nom antique du Tour-
« nai moderne ait été Tornacum : *Verum non satis con-*
« *stat, fuerit ne Tornacum vetus nomen hodierni* TOURNAY.
« Il ne pouvait pas distinguer avec plus de sécurité si *Dur-*
« *nacus* est un nom de chef ou un nom de ville : *Quare*
« *certi nondum sumus, sit ne* DURNACOS *nomen oppidi, an*
« *reguli*. Nous n'éprouvons pas autant de scrupules que
« le célèbre antiquaire viennois, et nous dirons même
« qu'en admettant que *Durnacus* ne soit pas le nom de la
« ville, l'attribution n'en serait pas moins bonne, puisque
« ce nom pourrait être celui du peuple ou du génie local,
« du *Genius Turnacensium* auquel est consacré le vase du
« Louvre. »

(1) *D. N.*, I, p. 74

Puis le savant académicien, après avoir parlé des monnaies gauloises sur lesquelles une tête d'homme nue ou casquée se trouve accompagnée de légendes terminées en *os* ou *us*, comme *Turonos*, *Segusiavus*, *Santonos*, etc., où il serait possible de reconnaître les génies éponymes des villes ou les peuples personnifiés, fait observer que M. le professeur Serrure, dans son excellente *Notice sur le Cabinet monétaire de S. A. le Prince de Ligne*, a agi sagement, en maintenant à Tournai le denier à la légende *Durnacus*. Le vase du Louvre qui offre le nom antique des Tournaisiens serait contemporain ou à peu près, des monnaies gauloises, qui font l'objet de ce travail.

Nous ajouterons ici les observations de M. Serrure qui, ce nous semble, présente la question sous son véritable aspect; nous espérons pouvoir corroborer ces observations par de nouvelles preuves.

Voici comment s'exprime le savant professeur de Gand (p. 371 et 372) : « Nous ne pouvons pas examiner ici la « question de savoir si les médailles de la période gauloise, « qui portent le mot DVRNACVS, appartiennent réelle- « ment à Tournai ou bien à tel autre peuple des Gaules. « Cet intéressant sujet demanderait un travail tout spécial. « Nous nous bornerons à observer en passant que ceux qui « voient dans le mot DVRNACUS, plutôt le nom d'un chef « que celui d'une ville, et attribuent ces médailles au midi « de la France, bien qu'ils aient allégué des preuves assez « fortes pour appuyer leur opinion, n'ont pas assez rendu « compte du mot EBVRO qu'on lit sur quelques-unes de « ces pièces. Il ne peut se rapporter qu'aux Éburons, et « donne, d'après nous, incontestablement une origine belge « à ces médailles. »

« M. Duchalais [1] a admis que le mot EBVRO indique « réellement les Éburons, mais il s'est appuyé là-dessus « pour combattre les droits de Tournai. Cette nouvelle « opinion ne nous paraît pas plus admissible que la pre- « mière. »

Je viens de mettre sous les yeux du lecteur tout ce qui a été écrit à ma connaissance depuis une douzaine d'années, soit en faveur de l'opinion qui attribue à Tournai les quinaires en argent à la légende DVRNACOS, soit opposé à cette opinion. Il se présente ici une question importante à résoudre avant de poursuivre ces recherches. Peut-on attribuer avec certitude à quelque peuple de la Gaule Belgique, des monnaies qui remontent à l'époque de la conquête des Gaules par César, ou du moins au premier siècle de l'ère chrétienne? Évidemment la réponse sera affirmative. Je ne parle pas ici des monnaies anépigraphes qui circulaient dans toute la Gaule, avant la conquête romaine. Mais on possède des monnaies de bronze qui, sans contredit, ont été frappées par les *Remi*. Personne ne met en doute cette attribution. Sur ces pièces à légende latine on lit REMO, trois bustes de profil, dans lesquels il faut reconnaître les triumvirs Octave, Antoine et Lépide; revers même légende, bige à droite [2]. On connaît d'autres

[1] *Description des médailles gauloises de la Bibliothèque royale*, p. 208.

[2] Duchalais, *loc. cit.*, p. 219. Cf. Eckhel, *D. N.*, I, p. 75. Il faut comparer ce type des *Triumvirs* avec celui de certaines monnaies de bronze frappées à *Éphèse*. Voyez Eckhel, *D. N.*, II, p. 513 et 514; Mionnet, III, p. 92, n° 241. J'ai eu tort de comparer le type des *Triumvirs* au *triple Géryon*. Voy. *Nouv. Annales de l'Institut archéologique*, t. II, p. 127, note 3.

monnaies, également de bronze, du même peuple, portant le nom du chef ATISIOS, accompagné de la légende REMOS : revers un lion (1).

Outre ces monnaies des Remi, M. Senckler (2) a fait connaître des monnaies frappées chez les *Trévires;* nous en parlerons plus bas.

Maintenant, quant à la haute antiquité de la ville de Tournai, on peut invoquer bien des témoignages (3). Le nom de *Turnacum* ou *Tornacum,* ne paraît que dans des écrits du troisième ou du quatrième siècle ; les Itinéraires romains, la Table Théodosienne et la Notice de l'Empire sont les documents les plus anciens qui fassent mention de cette ville. On a des monnaies mérovingiennes au nom de TVRNACO, et l'on sait qu'aux commencements de la monarchie franque, Tournai était la capitale et la résidence des rois. De là l'épithète de *Civitas Regalis* que saint Ouen dans la vie de saint Éloi donne à Tournai (4). Je ne parlerai pas ici du célèbre tombeau du roi Childéric, découvert en 1653 (5); il suffit de rappeler cette découverte. Des mé-

(1) Duchalais, *loc. cit.*, p. 221 et suiv.

(2) *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunde im Rheinlande,* XI, S. 43 folg.

(3) Voyez D. Bouquet, *Recueil des Historiens de France,* t. I, passim; Hadr. Vales., *Notitia Galliarum,* p. 567; Chifflet, *Anastasis Childerici I Francorum regis,* p. 299, seq.; Bucher, *Belgium Romanum,* p. 50, 255, 261, 613; d'Anville, *Notice de la Gaule,* p. 664 et suiv.; Mannert, *Geographie der Griechen und Rœmer,* II, S. 203, etc.

(4) Voyez D. Bouquet, *Recueil des Historiens de France,* t. III, p. 557 ; Hadr. Vales., *loc. cit.;* Chifflet, *loc. cit.,* etc.

(5) Voyez Chifflet, *Anastasis Childerici I Francorum regis ; Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres,* t. II, p. 637 ; Montfaucon, *Monuments de la monarchie française,* t. I, p. 10, pl. IV et V.

dailles gauloises et des monnaies du haut et du bas empire, ont été recueillies à diverses reprises à Tournai même ou dans les environs ([1]). Si l'on n'avait d'autre monument que le précieux vase du Musée du Louvre, publié par M. de Longpérier ([2]), ce vase enrichi de l'inscription GENIO TVRNACESIV (*sic*) suffirait à lui seul pour attester l'ancienneté de la ville de Tournai. Mais on possède encore d'autres preuves de la splendeur de Tournai sous la domination romaine; ce sont, indépendamment des médailles, les nombreux objets antiques, bronzes, marbres, trouvés sur le sol ou dans le voisinage de la ville actuelle ([3]). J'ose à peine parler ici de la légende de saint Piat, parce que l'authenticité en est contestée ([4]); on y lit ([5]) que le saint apôtre convertit à Tournai trente mille païens, sans compter les femmes et les enfants. Il est évident que ce chiffre de trente mille hommes doit s'entendre non pas seulement des habitants de la ville, mais aussi de ceux de la campagne des environs. Ce chiffre annoncerait une population très-considérable vers la fin du troisième siècle de notre ère. Le martyre de saint Piat eut lieu dans la grande persécution suscitée contre les chrétiens, sous le règne de Dioclétien.

([1]) De Bast, *Recueil d'Antiquités*, t. I, p. 180; Schayes, *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, t. II, p. 246.

([2]) Voy. *supra*, p. 162.

([3]) H. Cannegieter, *de Gemma Bentinckiana, item de Iside ad Turnacum inventa*, Traject. ad Rhenum, 1764; De Bast, *Recueil d'Antiquités*, t. I, p. 180, 191; Schayes, *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, t. II, p. 246; B. C. Du Mortier, *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XII, 2e partie, p. 124.

([4]) Voyez Schayes, *loc. cit.*, t. II, p. 167 et 201.

([5]) *Acta Sanctorum Belg.*, t. I, p. 139.

Quant à savoir si *Turnacum* ou *Durnac* était la capitale des *Nervii*, ou du moins une des cités de ce peuple, cette question est également controversée. Plusieurs géographes regardent cette ville comme située sur le territoire des *Nervii;* cependant la plupart des écrivains belges de notre époque et entre autres M. Schayes, (1) sont d'un avis contraire. Le savant académicien dans son ouvrage : *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, soutient que l'Escaut traçait la limite du territoire des *Menapii* et des *Nervii;* par conséquent Tournai et le Tournaisis, situés sur la rive gauche du fleuve, auraient appartenu aux *Menapii*. Rien n'est plus difficile que ces questions de géographie ancienne, surtout quand il s'agit de fixer des limites à des peuplades établies dans des pays à moitié déserts, coupés par de grandes forêts et de vastes marécages. Mon savant confrère, dans un autre endroit du même ouvrage (2), s'est parfaitement rendu compte de ces difficultés : il avoue que quant à la délimitation du territoire chez les anciens peuples de la Belgique, on ne peut rien préciser. « Pendant la domination romaine, dit-il, les Nerviens avaient « pour limites à l'occident l'Escaut jusqu'à sa jonction avec « le Rupel. Ils avaient de ce côté pour voisins les Atrébates « et les Ménapiens. . . . . .

« Nous n'osons toutefois assurer que telles fussent déjà « les bornes du pays des Nerviens, avant la conquête « romaine; il est possible et même probable que, comme les « peuples principaux de la Germanie, les Nerviens étaient « séparés des peuples voisins par des déserts. »

(1) *Loc. cit.*, t. II, p. 203.

(2) *Loc. cit.*, t. I, p. 51.

Cellarius [1], d'accord avec Adrien de Valois et avec d'Anville, maintient l'ancienne opinion. TURNACUM *vero Itinerarii cum Hadriano Valesio, ipsis Nerviis malo, quam alii genti, attribuere, quia situs et ordo in Itinerariis ita videntur postulare.*

J'ajouterai encore ici ce que dit d'Anville [2] : « La Notice « de la Gaule met *Turnacum* au rang des cités de la Bel- « gique seconde. Et parce que le nom des *Nervii* ne paraît « point dans cette Notice, comme celui de beaucoup d'autres « peuples indiqués par le nom qu'avait pris leur capitale, « il y a apparence que l'ancien territoire de cette puissante « nation s'y trouve partagé entre les deux cités de Cambrai « et de Tournai. »

Mais peu importe, dans la question que nous examinons, que le *Pagus Tornacensis* ait fait partie du territoire des *Nervii*, des *Menapii* ou de quelque autre peuple. Tout ce que j'ai la prétention d'établir, c'est de rechercher si la monnaie portant la légende DVRNAC doit être maintenue ou non à Tournai.

La plupart des objections présentées contre l'attribution à Tournai des monnaies gauloises qui font l'objet de ce travail se trouvent réfutées, ce me semble, par les numismatistes habiles dont j'ai reproduit les raisonnements. Ce n'est donc pas par un vain sentiment de patriotisme que je viens ici soutenir de nouveau cette attribution et revendiquer pour la Belgique, pour l'antique cité de Tournai, des pièces qui pourraient appartenir à d'autres peuples; je n'ai pour but que de rétablir les faits et de les placer à leur véritable

(1) *Notitia orbis antiqui*, t. I, p. 295.

(2) *Notice de la Gaule*, p. 664.

point de vue. Pour arriver à ce résultat, je vais examiner de nouveau les principales objections présentées contre la Belgique et contre Tournai.

M. Hucher avait cru pouvoir interpréter le mot *Durnac* par *confédération;* nous avons vu que ce numismatiste avait depuis apporté des modifications à son opinion et était revenu à l'idée de ne voir qu'un nom d'homme, de chef, dans le mot DVRNACOS. Pour M. Hucher, ce nom serait la forme gauloise du nom propre écrit *Dumnacus* dans les Commentaires de César. Ce rapprochement ingénieux semble au premier abord avoir quelque fondement. Mais comme Dumnacus était chef des *Andes* ou *Andecavi*, il s'ensuit que ce chef n'a rien à faire avec les *Eburones*. On ne peut pas supposer, je pense, une alliance entre un chef de l'ouest des Gaules, qui se trouvait à la tête des peuples de l'Anjou, avec les *Eburones* qui habitaient le pays de Liége et de Tongres.

Pour ce qui regarde les dépôts ou enfouissements numismatiques, c'est là une question qui offre beaucoup de difficultés. Il est certain que des monnaies portant le nom de DVRNACOS ont été trouvées non-seulement dans les provinces de l'ouest de la France, mais encore dans le midi où, la plupart du temps, comme me l'a assuré M. le marquis de Lagoy, ces monnaies sont des pièces fourrées. On dit qu'on en trouve rarement ou même pas du tout en Belgique. Cependant mon savant confrère, M. B. C. du Mortier, m'a affirmé qu'on en a découvert à Tournai et aux environs. Jusqu'à ce jour on n'a pas trouvé un seul exemplaire de ces pièces dans le pays d'Évreux, résidence des *Eburovices* (1).

(1) Je dois ce renseignement à mon jeune ami M. François Lenormant.

D'ailleurs, si les trouvailles de monnaies dans certaines localités sont un indice de quelque valeur pour déterminer à quel peuple il convient d'attribuer ces monnaies, d'un autre côté, quand ces mêmes monnaies se trouvent dans un grand nombre de provinces et à des distances considérables, il est bien difficile d'y attacher une importante décisive. Si on a trouvé dans le midi des masses de monnaies aux légendes DVRNACOS-AVSCRO, la difficulté reste la même pour donner les pièces en question plutôt aux *Eburovices* qu'aux *Eburones*, deux peuples placés à des distances très-éloignées des provinces du midi et séparés l'un de l'autre par un grand nombre de peuplades.

Il faut donc s'attacher au style et au travail plutôt qu'à toute autre considération. C'est ce qui a déterminé M. Duchalais (1) à ranger toutes les pièces portant la tête de Pallas et le cavalier parmi les incertaines du nord de la Gaule. Cet habile numismatiste fait observer que ces types se retrouvent non-seulement sur les monnaies aux légendes DVRNACOS et DVRNACVS, mais aussi sur celles où l'on lit CONA, KAA, BRICCA, RICAN. M. le marquis de Lagoy partage cette opinion; ce savant a classé à Magusa chez les Bataves d'autres monnaies analogues, du moins pour le type du droit (2). M. Duchalais conclut de là que les Belges employaient fréquemment pour types de leurs monnaies la tête de Pallas ou de Rome, unie au cavalier ou Dioscure. Mais d'après l'exemple fourni par la médaille des Petrocorii (3), M. Duchalais est porté à admettre que

(1) *Description des médailles gauloises de la Bibliothèque royale*, p. 275.

(2) *Revue numismatique*, année 1840, p. 16 et suiv.

(3) *Ibid.*, année 1851, p. 388 et suiv. et pl. XV, n° 1, *Petrocorii*. La

ces deux types ont été adoptés comme système monétaire usité dans toute la Gaule, par les lieutenants de César.

Maintenant, que *Durnacos* soit un nom de localité plutôt qu'un nom d'homme, cela résulte de la comparaison de ce nom avec ceux de SANTONOS, TVRONOS, SEGVSIAVVS, etc., qu'on lit sur d'autres monnaies gauloises. Or, dans *Santonos* on reconnait Saintes, dans *Turonos* Tours, dans *Segusiavus* Feurs, et personne, que je sache, n'est venu contester cette concordance. D'ailleurs, comme les pièces qui portent la légende DVRNACOS sont des imitations des deniers romains, le mot de DVRNACOS est à la place de ROMA et le nom du chef AVSCRO ou DONNVS occupe la place du nom propre latin inscrit au revers de tous les deniers consulaires.

Quant à la légende latine des monnaies en question, rien ne saurait mieux se justifier. N'a-t-on pas une foule de monnaies gauloises contemporaines sur lesquelles les légendes sont inscrites en latin ? Il suffit de citer les fameuses pièces d'or au nom de VERCINGETORIXS (*sic*) (1). Qu'on n'oublie pas que les quinaires à la légende DVRNACOS sont une imitation des deniers consulaires romains, et par conséquent que ces quinaires ont dû être fabriqués à une époque où les Belges s'étaient trouvés en contact avec les Romains. M. Ed. Oldfield (2) a très-bien établi que les

légende doit se lire, d'après M. de la Saussaye, PETRVCORI ; M. Duchalais préfère la leçon PIRRVCORI. Cf. *Revue numismatique,* année 1847, p. 263.

(1) Voy. *Revue numismatique,* année 1837, p. 161 ; année 1838, p. 449; année 1847, p. 595 ; année 1855, p. 82 et 85.

(2) *Numismatic Chronicle,* n° LVIII, oct. 1852, p. 107.

types de ces quinaires, comme je l'ai dit au commencement de ce Mémoire, sont imités des types des deniers de la famille Marcia.

On apprend par un passage des Commentaires de César qu'à l'époque où le général romain faisait la guerre dans les Gaules, la langue latine était comprise jusque dans les provinces du nord. César averti du danger que court Q. Cicéron, assiégé dans son camp par Ambiorix, chef des Éburons, marche vers les frontières des Nerviens et, arrivé près du camp, il charge un cavalier gaulois de porter un message à son lieutenant. Le message était écrit en *grec*, afin que s'il tombait entre les mains des ennemis, ils ne fussent pas informés des projets des Romains. *Tum cuidam ex equitibus gallis persuadet, uti ad Ciceronem epistolam deferat. Hanc* GRÆCIS *conscriptam* LITTERIS *mittit, ne intercepta epistola, nostra ab hostibus consilia cognoscantur.* CÆSAR, *de Bello Gallico*, V, 40.

Je n'ignore pas que M. Schayes (1) ne veut pas admettre que César avait écrit sa lettre en *langue grecque;* les mots *græcis conscriptam litteris* sont interprétés par le savant académicien : *écrite en lettres grecques.* Mais pourquoi César, si même on adopte cette dernière interprétation, se serait-il servi de *caractères grecs*, si les Nerviens n'avaient pas connu les lettres latines et compris la langue que parlaient leurs ennemis?

Ce qui doit trancher la question en faveur de la Belgique et mettre hors de doute que les Belges aient battu des monnaies portant des légendes latines, c'est la pièce sur

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XX, 1re partie, p. 123.

laquelle les mots DVRNAC et EBVRON se trouvent réunis. Grâce à l'obligeance et à l'amitié de M. le marquis de Lagoy, il m'est permis de publier de nouveau et d'après une bonne empreinte la médaille d'argent, dont voici la description :

DVRNAC. Tête casquée de Pallas ou de Rome à droite.
Rev. EBVRON. Cavalier en course à droite. (*Voy.* pl. XI, n° 4.)

Quoiqu'un des jambages de la lettre N ne se trouve que faiblement indiqué, nous pouvons affirmer avec toute sécurité que la lettre finale du mot *Eburon* n'est pas un V, mais bien un N. Ainsi tombent tous les raisonnements basés sur la supposition que la dernière lettre était un V, ce qui aurait donné sans contestation cette pièce aux *Eburovices*. M. Duchalais [1] disait à l'occasion de cette précieuse médaille : *La dernière lettre si importante, puisqu'elle déciderait une question aujourd'hui débattue, est malheureusement incertaine*. J'avais à dessein souligné ces mots [2], en reproduisant les réflexions de M. Duchalais. Il n'y a pas moyen de revendiquer cette pièce pour les *Eburovices*. Aujourd'hui l'épigraphie décide sans réplique la question en faveur des *Eburones*.

Quant à la question d'une alliance qui aurait existé entre les Éburons et les habitants de Turnacum, comme semble l'attester la pièce du cabinet de M. le marquis de Lagoy, nous ferons remarquer que cette pièce ne forme pas excep-

(1) *Revue numismatique*, année 1847, p. 261.
(2) Voy. *supra*, p. 162.

tion dans la série gauloise; on a déjà des exemples de deux noms de chefs inscrits sur des monnaies de quelques peuples de la Gaule; ces noms ne peuvent indiquer autre chose qu'une alliance entre deux chefs, soit tous deux Gaulois, soit entre un chef romain et un chef gaulois. On a même des pièces où un nom de peuple est uni à un nom de chef. M. Duchalais qui se propose de publier un travail sur la question intéressante des alliances entre des chefs ou des peuples gaulois, m'a signalé EDVIS et ORGETIRIX, ATPILI et ORCETIRIX, ORCITIRIX et COIOS, TOVTOBOCIO et ATEPILOS, IVLIOS et DVRAT (Jules César et Duratius) (1), IVLIOS et Q. DOCI (Q. Docirix le même que Togirix).

Il ne faut pas oublier ici les pièces aux noms de l'Éduen *Litavicus* LITA ou LITAV et de l'Arverne *Epasnactus* EPAD (2). Ces pièces sont des imitations des deniers romains de la famille Plætoria (3). Du côté du droit est le type romain et du côté du revers le type gaulois, le chef figuré à cheval ou à pied. Ces pièces, aussi bien que celles qui indiquent une alliance entre Jules César et Duratius, et entre le conquérant romain et Q. Docirix ou Togirix, étaient sans doute destinées à circuler comme *moneta castrensis* dans le camp des Gaulois, alliés des Romains.

Mais à quelle époque doit-on faire remonter l'émission

(1) Voyez ce que dit M. de la Saussaye sur le chef *Durat* dans la *Revue numismatique*, année 1851, p. 594 et suiv.

(2) Epasnactus était un ami du peuple romain : *amicissimus populi Romani*. Hirt., *de Bello Gallico*, VIII, 36.

(3) Duchalais, *Description des médailles gauloises de la Bibliothèque royale*, p. 426 et 430.

des quinaires aux légendes DVRNACOS et DVRNACVS, et en général des pièces au type du cavalier, imitation des deniers consulaires romains? Peut-on préciser d'une manière rigoureuse l'époque de cette émission?

On ne trouve aucune monnaie romaine au nom des *Nervii;* les *Eburones* et les *Nervii* étaient comptés au nombre des peuples les plus puissants du nord de la Gaule; dans la guerre d'Ambiorix contre les lieutenants de César, on voit ces deux peuples faire alliance et joindre leurs forces pour attaquer les Romains (1). Ne pourrait-on pas expliquer la médaille qui porte la légende DVRNAC jointe à celle d'EBVRON en la rapportant à cette époque de l'alliance des *Eburones* et des *Nervii?* Le nom de la capitale des *Nervii, Durnac,* dans la supposition que Tournai aurait été la principale cité des Nervii, tiendrait ici la place du nom même de ce peuple, tandis qu'EBVRON désignerait tout naturellement les *Eburones* auxquels commandait Ambiorix.

Mais pourquoi, dira-t-on peut-être, l'éthnique est-il remplacé par le mot DVRNAC, qui désigne ici la ville de Tournai? Pourquoi les monnaies gauloises ne montrent-elles pas le nom des *Nervii* associé à celui des *Eburones?* Il serait possible que l'absence du nom des *Nervii* tînt à un fait raconté par César dans ses Commentaires. Le conquérant parle de la destruction complète du peuple Nervien, au livre II, chapitre 28e :

Hoc praelio facto, et prope ad internecionem gente ac nomine Nerviorum redacto, etc.

(1) Cæsar, *de Bello Gallico,* V, 30. *Facile hac oratione* (Ambiorix) *Nerviis persuadet.*

Tout en admettant que dans les expressions dont se sert César, l'hyperbole du langage est poussée à ses dernières limites, ne pourrait-on pas croire que cette destruction de la nation nervienne explique l'absence du nom de ce peuple sur la précieuse médaille que nous publions? Nous n'émettons du reste cette opinion que comme une simple conjecture.

Mais il ne serait peut-être pas exact de faire remonter à l'époque même de la conquête des Gaules par Jules César, l'émission de la pièce que nous examinons. D'abord il paraît certain qu'avant l'arrivée de César, toutes les monnaies primitives des peuples gaulois étaient anépigraphes. Il est bien entendu qu'il faut en excepter les pièces frappées dans les colonies grecques fondées dans les provinces méridionales. Il est vrai qu'au moment même de la conquête, le système monétaire change, et si Vercingétorix et Ambiorix peut-être, et d'autres chefs encore, ont pu inscrire leurs noms sur la monnaie nationale, pourquoi des peuples alliés n'auraient-ils pas usé du même moyen pour cimenter leur alliance, en faisant frapper une monnaie qui en consacrât la mémoire? Mais la fabrique même de la pièce rappelle l'époque romaine; toutes les pièces au type du cavalier sont imitées des deniers de la famille Marcia. Cette circonstance explique pour quelles raisons ces monnaies ne ressemblent pas du tout pour les types et pour la fabrication aux pièces anépigraphes qu'on a trouvées à Tournai, comme dans toute l'ancienne Gaule; les monnaies anépigraphes appartiennent aux temps qui ont précédé la conquête. Il ne faut pas perdre de vue cette observation sur la fabrique et le style, parce qu'elle peut nous aider à fixer l'époque de

l'émission de ces monnaies. On possède des monnaies incontestables frappées chez les Trévires aux noms d'Hirtius et de Carinas, qui ont commandé dans les Gaules après la conquête (1). Or, A. Hirtius était gouverneur des Gaules, en l'an 709 de Rome, la même année dans laquelle périt César. Nous apprenons de Cicéron (2) qu'à cette occasion, les nations germaines envoyèrent des ambassadeurs à Aurelius, lieutenant d'Hirtius, pour renouveler les assurances de leur soumission.

Quant à Carinas (Gaius Albius Carinas), il fut consul subrogé en 710, d'après les Fastes consulaires, et en 724, comme proconsul, il triompha des Morins et des Suèves (3).

Les monnaies qui portent les noms d'Hirtius et de Carinas sont de bronze et imitées des deniers d'argent de César au type de l'éléphant pour le droit et des attributs pontificaux pour le revers (4).

Il résulte du témoignage formel de Strabon (5) que les gouverneurs romains des Gaules frappaient monnaie. Je cite ici le texte :

Καὶ τὸ νόμισμα χαράττουσιν ἐνταῦθα (Lugduni) τό τε ἀργυροῦν καὶ τὸ χρυσοῦν, εἰ τῶν Ῥωμαίων ἡγεμόνες.

M. Senckler ajoute qu'après la conquête, les Gaulois

(1) Voyez un intéressant article de M. Senckler sur les monnaies des anciens Trévires dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunde im Rheinlande*, XI, S. 43 folg. Cf. *Revue numismatique*, année 1848, p. 236 et suiv.

(2) *Ad Attic.*, XIV, 9.

(3) Cf. Dion. Cass., LI, 21.

(4) Voyez l'article cité de M. Senckler, *Münzen der alten Trierer.*

(5) IV, p. 192.

battirent encore monnaie dans les parties de leur territoire gouvernées par des chefs de leur nation.

Par les considérations précédentes, M. Duchalais auquel je dois un grand nombre de renseignements pour la rédaction de ce travail, M. Duchalais, dis-je, est porté à croire que les monnaies aux légendes DVRNAC-EBVRON, DVRNACOS-AVSCRO, DVRNACVS-DONNVS doivent avoir été frappées par des chefs gallo-romains, de même que les pièces sur lesquelles on lit CN. VOL. ou VOLVNT. (1), et que, par conséquent, elles sont postérieures de quelques années à la conquête. La précieuse et rare médaille aux légendes DVRNAC-EBVRON ne serait donc pas contemporaine de l'alliance des *Eburones* et des *Nervii*, à l'époque de la révolte d'Ambiorix; cette pièce aurait été frappée postérieurement et sans aucun doute pour faire allusion au soulèvement des peuples du nord de la Gaule contre les lieutenants de César. Mon savant confrère et ami M. Roulez, auquel j'ai communiqué ces conjectures, est disposé à admettre cette explication. Que *Durnac* ait été ou non la capitale des Nervii, peu importe. La pièce gallo-romaine aurait été frappée dans le *Pagus Tornacensis*, pour perpétuer la mémoire d'un fait antérieur, d'un fait célèbre, celui d'une confédération qui s'était formée sous les auspices d'Ambiorix et de Cativulcus pour reconquérir l'indépendance de la patrie. Le souvenir de ce fait, quelque fatale qu'en eût été l'issue, devait être cher à la mémoire des Belges, toujours disposés à reprendre les armes pour recouvrer leur liberté. En effet, nous venons de voir le

(1) Cf. Duchalais, *Revue numismatique*, année 1847, p. 258 et suiv.

proconsul Carinas triompher des Morins et des Suèves en 724, 30 ans à peine avant l'ère chrétienne, ce qui prouve qu'à l'époque où César quitta les Gaules, la Belgique n'était pas complétement pacifiée. Une seule difficulté se présente ici, et nous devons y répondre avant de terminer ce travail, c'est qu'après la conquête, il n'est plus dans l'histoire question des *Eburones;* les *Tungri* les remplacent et si des historiens ou des géographes tels que Florus (1), Strabon (2) et quelques autres nomment encore les *Eburones*, c'est uniquement dans le récit qu'ils font des campagnes de César. En effet, il est dit dans les Commentaires que la nation des Éburons fut complétement détruite, quoique Ambiorix, leur chef, fût parvenu à se soustraire à la poursuite des Romains (3).

Je crois que par ce qui précède j'ai répondu déjà à l'objection. Car si les *Eburones* ont été complétement détruits dans les guerres de César, si leur nom a été effacé, si les *Tungri* sont venus les remplacer dans le pays qu'ils occupaient avant la conquête, il ne s'ensuit pas qu'un peuple jaloux de sa liberté et impatient de porter le joug des Romains n'ait cherché, et peut-être à l'occasion d'un nouveau soulèvement, à rappeler le fait glorieux de la résistance de ses pères contre l'invasion des étrangers. Et d'ailleurs ce que dit César au sujet de la destruction complète des *Eburones* peut ne pas être tout à fait pris à la lettre. Il y a là évidemment exagération, comme nous avons déjà

(1) III, 10.

(2) IV, p. 194. Voyez Walckenaer, *Géographie ancienne des Gaules*, t. I, p. 504.

(3) Cæsar, *de Bello Gallico*, VI, 43.

eu occasion d'en faire la remarque au sujet de la destruction de la nation nervienne. L'histoire ne fait plus mention, j'en conviens, des *Eburones,* après la conquête des Gaules, mais les *Tungri* faisaient évidemment partie de la nation éburone.

L'étude de la numismatique gauloise est une étude lente et difficile, et présente des obscurités que je suis loin de méconnaître; ce n'est que petit à petit et en comparant un grand nombre de pièces qu'on peut espérer de pénétrer dans les ténèbres des origines gauloises et de faire faire des progrès à cette branche de la numismatique ancienne.

La pièce qui porte les deux noms DVRNAC et EBVRON est venue jeter un jour nouveau sur la question tant débattue de l'attribution définitive des monnaies que nous avons entrepris d'examiner dans ce travail. Pour dernière conclusion, et nous nous arrêtons ici : DVRNAC désigne la ville connue plus tard sous le nom de *Turnacum,* Tournai, EBVRON est l'éthnique des *Eburones.* Par conséquent, toutes les pièces qui portent la légende DVRNACOS doivent être maintenues à Tournai.

J. DE WITTE.

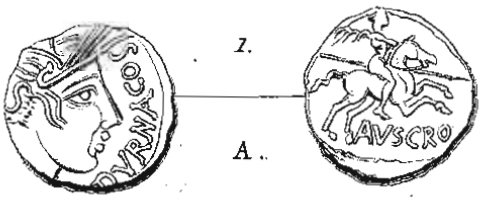

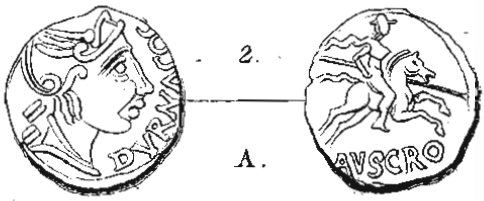

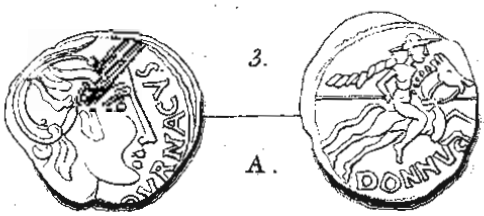

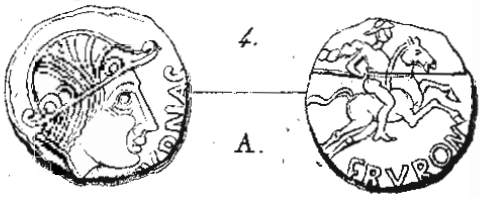

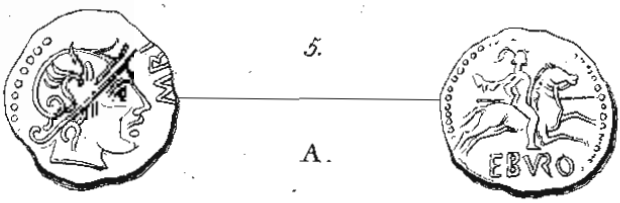

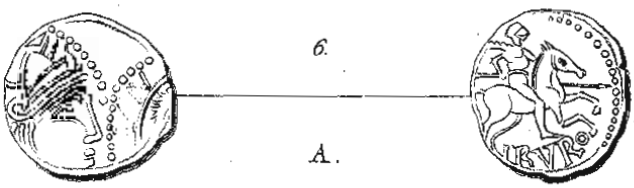

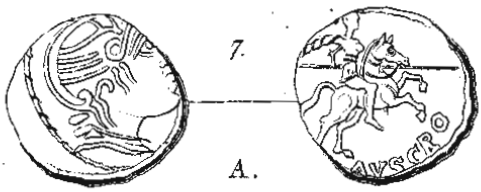

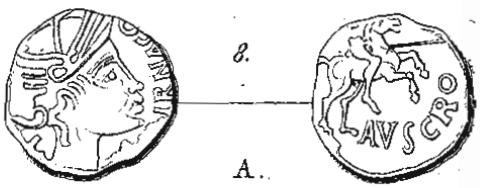

J. Vanderdaelen del.